



TERMES DE REFERENCE
POUR LA MOBILISATION D'UNE EXPERTISE PORTANT SUR :
« L'ÉVALUATION RETROSPECTIVE DE L'IMPACT DE LA
REINTEGRATION DES MAROCAIN-E-S DE RETOUR ACCOMPAGNE-E-S
DANS LE CADRE DES PROJETS RVA&R »

1. Aperçu général du projet

Le CEFA (Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture), en partenariat avec l'AMAPPE (Association Marocain d'Appui à la Promotion de la Petite Entreprise) met en œuvre, grâce à l'appui financier de la GIZ, le projet « *AlMa RVA 2 – De l'Allemagne au Maroc : Retour volontaire assisté et réintégration* », qui s'inscrit dans le cadre du Programme Rapatriés – « Retour vers de nouvelles opportunités » du BMZ (Ministère Fédérale de la Coopération Economique et du Développement).

Ce projet a l'objectif global de promouvoir le Retour volontaire assisté et la réintégration (RVAeR) dans le plein respect de la dignité, des besoins et des droits des migrants. L'objectif spécifique est la promotion des parcours intégrés individuels et familiaux de réintégration socio-économique pour les citoyens marocains vivant en Allemagne et qui souhaitent retourner dans leurs pays d'origine avec un projet de réinsertion sociale, éducative et économique.

2. Contexte et justification

Avec 2,6 millions de MRE en 2011 installés dans les pays de l'OCDE (90% dans les pays européens), la communauté marocaine à l'étranger est la plus grande parmi celles en provenance de la zone MENA. L'Allemagne se situe à la 7^{ème} position parmi les pays de destination, avec presque 90.000 émigré-e-s marocain-e-s en 2011. Si les flux migratoires marocain-e-s vers l'étranger ont enregistré un net recul dans les dernières années, les retours vers le pays d'origine ont constamment augmentés.

Beaucoup de migrant-e-s de retour font face, une fois rentré-e-s dans le pays d'origine, à de sérieuses difficultés économiques et psychosociales qui empêchent une réintégration naturelle et progressive et qui sont un obstacle concret à l'autonomisation économique et personnelle. Cela est causé par le fait qu'une grande partie de ces migrant-e-s sont, dans le pays d'accueil, dans une situation délicate du point de vue économique et psychologique (situation administrative irrégulière, précarité

En partenariat avec :





économique, etc.) et cette situation a des retombées négatives une fois retournées dans le pays d'origine. Le projet AlMa RVA2 aborde ces effets négatifs à travers un système d'encadrement des marocain-e-s revenu-e-s d'Allemagne visant à accompagner chaque personne vers une réintégration sociale, psychologique et économique, à travers une approche personnalisée et basée sur les besoins spécifiques. Cela se fait en cohérence avec les stratégies nationales marocaines, notamment la Stratégie Nationale pour les MRE, qui vise à protéger les droits des MRE et à les aider à contribuer au développement du Pays et la Stratégie nationale pour l'emploi 2015-25 du Maroc qui a l'objectif d'appliquer les compétences des migrants de retour sur le marché du travail. L'Action s'appuie sur l'expérience de 11 ans du CEFA dans le RVAeR et s'inscrit également dans la continuité avec la collaboration entamée avec la GIZ en début 2019 dans le cadre du programme 'Retour vers de nouvelles opportunités'.

3. La mission

Le dispositif d'aide à la réinsertion a pour objectif de permettre aux bénéficiaires de se réinsérer durablement dans leur pays d'origine. Cependant, il est observé que le niveau d'intégration socio-économique des bénéficiaires des programmes de RVA&R fluctue en fonction de différents paramètres tels que, au niveau individuel, le profil des candidats, leur vulnérabilité, la situation dans le pays de départ et au niveau général les critères d'éligibilité au programme, le budget disponible, les politiques migratoires nationales, les accords de réadmission entre le pays de départ et le Maroc, etc.

L'étude objet de cet appel d'offre vise à évaluer le degré de réintégration des marocain-e-s de retour accompagné-e-s dans le cadre des projets RVA&R, d'un point de vue individuel, social et économique.

Les questions évaluatives principales seront :

1. Que sont devenus les bénéficiaires quelques années (au moins 1 ans) après leur retour ?
2. Que sont devenus leurs projets économiques - sont-ils viables ?
3. Quel est le rôle que les opérateurs d'accompagnement jouent dans le parcours de réinsertion ?
4. Quelle est l'appréciation du dispositif mis en place (critères d'éligibilité, pertinence économique des montants des aides octroyées dans ce cadre, etc.)
5. Quels sont les facteurs prégnants, tels la motivation et les compétences du candidat, ou bien le rôle de la famille, qui peuvent représenter des éléments clés d'une réinsertion réussie ?

L'évaluation ciblera, dans une première phase, tous les dossiers des personnes accompagnées dans la période d'étude. Sur cette base un échantillon, visant la diversité des situations possibles (profils, zone géographique, pays de départ, typologie d'aide reçue, etc.), sera choisi pour les entretiens. Dans cette phase seront analysées les histoires de réinsertion (parcours migratoires, diversité des cas, etc.) ainsi que les conditions de succès de la réintégration, liées à la personne, au type d'accompagnement reçu, au dispositif d'aide, etc. Cette étape de l'évaluation demande des visites de terrain dans les différents

En partenariat avec :





lieux d'implantation des bénéficiaires, qui couvrent tout le territoire marocain. Ces visites de terrain constitue une étape incontournable de l'évaluation et ne peuvent pas être remplacées par des entretiens téléphoniques et/ou en virtuel.

Ensuite, le rôle des opérateurs d'accompagnement sera analysé : l'évaluation se penchera sur leurs compétences professionnelles, leurs qualités humaines, leur implication, etc.

Le dispositif d'accompagnement sera également évalué dans sa capacité de répondre aux besoins des bénéficiaires, d'offrir le type de soutien et de services d'accompagnement qui sont demandés et d'atteindre les objectifs préfixés. Dans cette étape il est important d'évaluer aussi les ressources déployées (humaines, financières, techniques, etc.) et leur efficience par rapport à l'impact sur la réinsertion des bénéficiaires.

Enfin, des recommandations visant à améliorer le dispositif d'accompagnement devront être élaborées, afin de permettre une meilleure réinsertion socio-économique et un impact plus durable.

4. Prestations attendues

Pour réaliser l'évaluation, le-la consultant-e conduira des entretiens auprès des bénéficiaires de l'accompagnement, des opérateurs d'accompagnement du CEFA et des acteurs publics et privés concernés par la mise en œuvre des programmes de RVA&R. Il-elle bénéficiera de l'appui du CEFA pour l'identification des différents publics à interviewer et dans l'accès aux données de réinsertion, tout en s'engageant au plus strict respect de la confidentialité de ces données.

Le-la consultant-e soumettra au commanditaire une liste détaillée des interlocuteurs pour validation en amont des entretiens.

Après les entretiens et l'analyse des données collectées, le-la consultant-e devra produire un rapport provisoire, avec les résultats préliminaires de l'évaluation.

Un atelier de restitution des résultats préliminaires sera organisé avec les partenaires du projet. Le rapport final devra prendre en compte les conclusions de l'atelier de restitution.

5. Livrables

Les livrables attendus sont :

- Un rapport d'orientation méthodologique, pour préciser la démarche, les outils et le planning de mise en œuvre
- Un rapport provisoire, avec la synthèse de la méthodologie utilisée et les résultats préliminaires de l'évaluation
- Un rapport final, structuré de la manière suivante

En partenariat avec :





- Une synthèse de l'évaluation (max. 10 pages)
- Les résultats détaillés de l'évaluation, en ciblant toutes les 5 questions évaluatives (max. 40 pages)
- Une liste de recommandations visant à améliorer le dispositif d'accompagnement
- Une présentation power point de l'évaluation

6. Profil du consultant

Le-la consultant devra avoir les compétences suivantes :

- Au moins 5 ans d'expérience dans la planification et/ou la gestion de projets sur la thématique migratoire au Maroc
- Au moins 3 ans d'expérience en matière d'évaluation de projets de développement
- L'expérience prouvée dans les suivants domaines est requise :
 - Collecte de données et réalisation d'enquêtes/diagnostics auprès de personnes en situation vulnérable
 - Approche genre
 - Compétences en matière d'analyse socio-économique des projets
- La familiarité avec les problématiques (économiques, juridiques et administratives) relatives à la création des petites entreprises est considérée comme un atout.

7. Calendrier indicatif

Il est attendu ce qui suit :

- Réalisation des entretiens : avril et mai 2023
- Soumission du rapport provisoire : avant le 31 mai 2023
- Atelier de restitution : juin 2023
- Soumission du rapport définitif : 30 juin 2023

Planning indicatif

Activités	Nombre de jours estimés
Etude des dossiers des personnes accompagnées dans la période de référence	5 jours
Identifications de l'échantillon et élaboration des outils de collecte de données	3 jours
Rencontre avec les acteurs et opérateurs identifiés (déplacements dans plusieurs régions à prévoir)	15 jours
Rédaction du premier rapport et relecture préliminaire	7 jrs
Atelier de restitution auprès des partenaires	1 jrs

En partenariat avec :





Intégration des conclusions de l'atelier de restitution dans le rapport final	5 jrs
Total (estimé)	36 jours

8. Prix de la prestation

Le cout total prévu pour la prestation est de 18.000 euro TTC.

9. Critères d'évaluation

Un comité d'évaluation évaluera les propositions techniques et financières comme suit :

Organisation et méthodologie	Maximum
Pertinence de l'offre	15
Raisonnement et stratégie	20
Expertise du-de la candidat-e	20
Connaissances thématiques en lien avec l'évaluation	15
Outils utilisés	15
Planning des activités et réalisme du planning	15
Note globale	100

Atouts	
Faiblesses	

NB: Seules les offres ayant un score moyen d'au moins 75 points feront l'objet d'une évaluation financière.

En partenariat avec :





10. Comment postuler ?

Les candidat-e-s intéressé-e-s sont invité-e-s à présenter, **avant le 26 mars 2023**, une offre technique et financière en langue française comprenant :

- Une offre technique, incluant une note méthodologique détaillée et le plan de travail prévus, en précisant le nombre de jours de travail prévus si celui diffère de l'estimation proposée
- Une offre financière, accompagnée des conditions de paiement
- Un CV détaillé (avec références officielles)

Les candidat-e-s feront parvenir leur dossier de candidature par courrier électronique aux adresses suivantes : recrutement.cefa@gmail.com. L'objet du courrier devra contenir les informations suivantes : « Candidature pour évaluation – projet AlMa RVA&R2 ».

En partenariat avec :

